

CHAMBRE DES COMMUNES.

LUNDI 13 décembre 1880.

L'ORATEUR prend le fauteuil à 3 heures.

PRIÈRE.

EXPLORATION DU ST. LAURENT.

M. LANTIER demande si l'ingénieur en chef des canaux a reçu ordre de préparer un rapport sur les explorations faites sur la rive nord du St. Laurent depuis le Côteau Landing jusqu'à la baie des Cascades, relativement au projet de creuser un canal à cet endroit, et si ce rapport est terminé et si le gouvernement est prêt à prendre une décision en cette affaire ?

SIR CHARLES TUPPER. Je prends la liberté de répondre à l'honorable député que ordre a été donné à l'ingénieur en chef des canaux de faire un rapport sur cette exploration ; qu'il a déclaré que cette affaire est de la plus haute importance ; qu'il a été si absorbé par ses occupations qu'il n'a pas pu consacrer à étudier ce projet le temps que son importance exigeait, mais que dès qu'il le pourrait il ferait une étude approfondie du sujet sur lequel il fournirait un rapport. Cette question est sérieusement à l'étude dans mon département.

M. MACKENZIE. On aura le rapport un jour ou l'autre l'année prochaine.

SIGNAUX D'ALARME POUR LA NAVIGATION INTÉRIEURE.

M. FLEMING demande au gouvernement si, considérant les récentes pertes de vies et de propriétés éprouvées par notre navigation intérieure, il a l'intention d'augmenter les stations de signaux d'alarmes et s'il se propose de prendre des mesures pour que les signaux prémonitoires de tempête soient donnés plus promptement et avec plus de précision ?

M. POPE (Queon). Cette question n'a pas encore été mise à l'étude par le gouvernement. Comme elle a été posée par l'honorable député, elle sera prise en considération par le gouvernement.

EXPLICATIONS MINISTÉRIELLES.

M. BLAKE. Avant que la Chambre passe aux motions, j'invite le très honorable premier ministre à donner à la Chambre les explications d'usage sur les changements opérés dans le personnel du cabinet depuis la dernière session, et dans la distribution des portefeuilles.

SIR JOHN A. MACDONALD. Relativement aux changements dans le personnel du cabinet, la Chambre sait bien que l'honorable député de Terrebonne (M. Masson) qui a fait partie du cabinet depuis sa formation en 1873 a vu, malheureusement pour nous, et pour la Chambre et pour le pays, sa santé compromise jusqu'à un certain point. Mon honorable ami désirant beaucoup nous aider, est resté au pouvoir aussi longtemps que possible, à nos pressantes instances, et cela en dépit de l'avis de son médecin. Enfin, nous nous aperçûmes que nous ne pouvions pas le retenir davantage avec nous. Mon honorable ami risquait de compromettre sa santé pour toujours en restant plus longtemps à son poste, et au grand regret et chagrin de tous ses collègues, nous fûmes obligés de convenir que nous ne pouvions plus le presser de continuer à faire partie du gouvernement. Il a été remplacé par un homme de son district : M. Baby, l'ex-député de Joliette, a été appelé à la magistrature à laquelle, comme je le crois, il fera honneur, et sa place a été prise par un homme de sa province. La nouvelle distribution des

Sir JOHN A. MACDONALD

portefeuilles a été faite de la façon qui nous a paru la plus avantageuse au service public.

M. BLAKE. Je crois que nous avons droit à quelques mots d'explication, relativement à la nouvelle distribution des portefeuilles. Quant à moi, c'est la première fois que je vois le portefeuille d'un département appartenant à une des deux grandes sources de revenu transféré de cette Chambre au Sénat. Comme il n'y a que deux membres de ce corps dans le cabinet, je conviendrai volontiers que raisonnablement, ils ont droit à des départements importants, mais je pense que c'est une violation des précédents et de l'entente générale en ce qui regarde l'administration des affaires publiques, que les deux grands départements dont dépendent les impôts, soient représentés ailleurs qu'ici. Quant à l'autre changement de portefeuilles, bien qu'il enlève à cette Chambre la faculté de faire connaître les besoins du public au chef du département des postes—et ce n'est pas certes un mince avantage—cependant je puis féliciter les membres du gouvernement sur ce changement en particulier, persuadés comme eux, qu'en donnant ce département important au titulaire actuel, ils ont consulté les intérêts du pays lesquels seront maintenant bien mieux servis que par l'ex-directeur-général des postes, qui sans doute sera capable de faire la besogne beaucoup moins onéreuse de la secrétairerie d'Etat, tandis que Sir Alexander Campbell fera un bien meilleur directeur des postes que son prédécesseur. Nous sommes heureux d'apprendre que notre collègue M. Baby a échangé une position quelque peu précaire de ministre contre une place honorable et permanente dans la magistrature. L'hon. premier ministre a déclaré que M. Baby avait été élevé à la magistrature et que de là, une vacance ; j'avais compris que l'on avait besoin d'une vacance et que de là, l'élevation de M. Baby à la magistrature, mais je m'aperçois que telles n'étaient pas les circonstances. Quant à la raison de l'autre changement, je suis sûr que tous mes amis partagent les regrets exprimés par le premier ministre sur les causes qui ont amené la retraite de l'honorable député de Terrebonne. Mon honorable ami a été député depuis la Confédération. Si nous de ce côté de la Chambre, n'avons pu tomber d'accord avec lui en politique, nous avons tous admiré son honnêteté, les sacrifices qu'il a parfois faits à ses convictions et la sincérité dans ses principes qui a marqué sa carrière d'homme public. J'ai été personnellement très-peiné et je suis sûr que mes amis de la gauche partagent mon sentiment ; nous regrettons que l'état de sa santé l'ait forcé de quitter l'administration. Je dois féliciter les honorables messieurs, représentant certaines parties du pays et dont le premier ministre nous a annoncé l'entrée dans le cabinet à la place des ministres sortant de charge. Le ministre de la milice a avalé le moucheron l'année dernière et, il va sans dire, que cette année, il n'hésitera pas à en faire autant du chameau. Le président du Sénat l'année dernière a fait de grands efforts pour avaler le moucheron l'année dernière, mais il me semble maintenant disposé à ne faire qu'une bouchée du chameau.

SIR JOHN A. MACDONALD. Je pense que c'est l'autre Chambre qui a avalé le chameau. Pour revenir aux changements de portefeuilles, je prétends que le département du Revenu de l'Intérieur, n'est pas un département payant, mais de revenu du gouvernement. Il est vrai qu'en règle générale, il est bon qu'il soit représenté dans cette Chambre, mais comme le député de Durham-Ouest (M. Blako) a pu le constater, sinon lorsqu'il était au pouvoir, au moins sous notre régime, il y a un désir au Sénat que cette branche de la législature, aussi importante que cette Chambre, ait dans son sein une certaine partie du gouvernement. Relativement au droit du titulaire actuel au ministère du Revenu de l'Intérieur, M. Aikins, il a été nommé pour la raison que je vais faire connaître. Cette charge exige chez le ministre une connaissance considérable des affaires commerciales et des exigences des marchands et des commerçants.